



ENSEA

Beyond Engineering

**NOTICE CONCOURS 2025 - ENSEA
RECRUTEMENT DES APPRENTIS EN
1E ET 2E ANNÉE**

Table des matières

1	Nombre de places ouvertes en 2025	2
2	Admissions 2025 en première année	2
2.1	Titres pris en considération	2
2.2	Procédure d'admission	2
3	Admissions 2025 en deuxième année	2
3.1	Titres pris en considération	2
3.2	Procédure d'admission	2
4	Calendrier	3
5	Modalités de sélection des candidatures	3
6	Épreuves d'admission	3
7	Accompagnement à la recherche d'entreprise d'accueil	3
8	Admission définitive	3
9	Réclamations	3

1 Nombre de places ouvertes en 2025

Le nombre de places ouvertes à l'admission est fixé de la manière suivante :

- **Première année** : 56 places
- **Deuxième année** : 28 places

2 Admissions 2025 en première année

2.1 Titres pris en considération

Sont autorisés à présenter leur candidature les étudiants titulaires (ou en cours d'obtention) des diplômes suivants :

- **BUT2/BUT3** : Génie Électrique et Informatique Industrielle (GEII), Réseaux et Télécommunications, Informatique, Mesures Physiques, Systèmes Numériques, etc.
- **BTS** : Systèmes Numériques (option Électronique et Informatique), Électrotechnique, Assistance Technique d'Ingénieurs.
- **Licences scientifiques** : Licence 2 ou 3 en Informatique, Électronique, Physique appliquée.
- **Classes préparatoires** : ATS, MP, PC, PSI, PT, TSI.

Tout autre titre sera examiné par le jury de recrutement au cas par cas.

2.2 Procédure d'admission

- **Dépôt des candidatures** : en ligne sur la plateforme Apprentissage de l'IMT.
- **Étude des dossiers** : analyse des résultats académiques (résultats au baccalauréat et aux études supérieures).
- **Résultats de pré-admissibilité** : publication sur www.ensea.fr.
- **Entretiens de motivation** : environ dix jours après la publication des résultats, les candidats pré-admissibles sont conviés à des entretiens réalisés en visioconférence.
- **Note finale** : moyenne entre la note du dossier et celle de l'entretien.
- **Résultats d'admissibilité** : publication quelques jours après les entretiens.

3 Admissions 2025 en deuxième année

3.1 Titres pris en considération

- **Master 1 validé** dans une spécialité en lien avec l'ingénierie électronique et informatique.
- **Diplôme équivalent** attestant d'au moins 240 crédits ECTS.

3.2 Procédure d'admission

Procédure similaire à celle de la première année, avec une publication des résultats sur www.ensea.fr.

4 Calendrier

- **Ouverture des candidatures** : 3 février 2025
- **Date limite de dépôt des dossiers** : 11 mars 2025
- **Résultats de pré-admissibilité** : 4 avril 2025
- **Entretiens de motivation** : entre le 7 et le 11 avril en **visioconférence**
- **Résultats d'admissibilité** : le 14 avril

Les résultats publiés sur le site www.ensea.fr, ils ne sont en aucun cas divulgués par téléphone.

5 Modalités de sélection des candidatures

Les critères de sélection incluent :

- **Dossier académique** : résultats obtenus au baccalauréat et durant les études supérieures.
- **Avis pédagogique** : recommandations des enseignants ou responsables de formation.
- **Projet professionnel** : adéquation avec les objectifs de l'ENSEA.
- **Entretien de motivation** : une note est attribuée et fusionnée avec celle du dossier.

6 Épreuves d'admission

l'entretien de motivation vise à évaluer :

- La motivation du candidat.
- Son intérêt pour l'alternance et la formation en ingénierie.
- Son projet professionnel et sa capacité à intégrer le monde de l'entreprise.
- Son niveau technique et scientifique.

7 Accompagnement à la recherche d'entreprise d'accueil

L'ENSEA propose :

- JobDating organisé à l'ENSEA le 29 avril 2025.
- Mise à disposition d'une plateforme d'offres d'apprentissage.
- Ateliers de coaching et préparation aux entretiens.
- Suivi individualisé pour valider l'adéquation du poste avec la formation.

8 Admission définitive

l'admission repose sur :

1. l'obtention du diplôme requis.
2. La signature d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise agréée.

9 Réclamations

Toute contestation doit être adressée avant le 10 juillet 2025 à l'administration de l'ENSEA.

Contact

Secrétariat de scolarité par apprentissage ENSEA

Email : safc@ensea.fr

Site web : www.ensea.fr

Téléphone : 01 30 73 66 02